



ENSEMBLE PAROISSIAL
SAINT-ROBERT
AU PAYS DE LA CHAISE-DIEU

Dimanche 9 décembre 2018 2^e dimanche de l'Avent – Année C

Annonces de la semaine
du dimanche 9 au samedi 15 décembre

MESSES DE LA SEMAINE À LA CHAISE-DIEU

| | | | | |
|----------|----|---|----------------|---|
| Lundi | 10 | Férie de l'Avent | 9 h 30 | Prieuré |
| Mardi | 11 | Férie de l'Avent (ou <i>St Damase 1^{er}, Pp</i>) | 9 h 30 | Prieuré |
| Mercredi | 12 | N.-D. de Guadalupe | 9 h 30 | Prieuré |
| Jeudi | 13 | Ste Lucie, Vg, M. | 9 h 30 | Prieuré |
| Vendredi | 14 | Fête de St Jean de la Croix, Pr, Dc Patron secondaire de la C ^{té} | 9 h 30 11 h | Prieuré Maison de retraite |
| Samedi | 15 | Férie de l'Avent | 9 h 30 | Prieuré |

NOS PEINES

Nous prions pour Renée Bayard (La Chaise-Dieu) qui s'est endormie dans l'espérance de la résurrection. Nous confions à la miséricorde du Seigneur Maxime Jamon (Sembadel).

APPROFONDISSEMENT DE LA FOI

L'Esprit Saint et discernement

Samedi 15 décembre : 11 h : Messe ; repas tiré du sac ; 14 h 30 : causerie puis partage et réponse aux questions avec P. Marie-Bernard 06 73 34 48 11, au prieuré, Place de l'Écho, La Chaise-Dieu. p.mariebernard@stjean.com

POUR SE PRÉPARER À NOËL : RECEVOIR LE PARDON DU SEIGNEUR

Un prêtre se tiendra à votre disposition au Prieuré de 11 h à 12 h le jeudi 20, le samedi 22 et le lundi 24 décembre. Vous pouvez également demander à un des prêtres présent à l'adoration du soir entre 18 h 30 et 19 h 30.

ACTION DEGRÂCE POUR LA BÉATIFICATION DES 19 MARTYRS D'ALGÉRIE

Le 8 décembre 2018, les dix-neuf religieux catholiques assassinés durant la « décennie noire » de la guerre civile en Algérie, ont été béatifiés au sanctuaire de Santa Cruz à Oran (Algérie). Ces martyrs sont **Mgr Pierre Claverie**, dominicain, évêque d'Oran de 1981 à 1996, **sept moines trappistes de Tibhirine**, tous Français, et **leurs compagnons, religieux et religieuses** tués « en haine de la foi » – selon l'expression consacrée –, en Algérie entre 1994 et 1996. Leur martyre a été reconnu par un décret de la Congrégation pour les causes des saints dont le pape François a approuvé la promulgation, le 26 janvier dernier. Les moines de Tibhirine sont frère Christian de Chergé, frère Luc Dochier, frère Christophe Lebreton, frère Michel Fleury, frère Bruno Lemarchand, frère Célestin Ringard, frère Paul Favre-Miville. Les onze autres martyrs sont français, espagnols, et belges : un frère mariste, Henri Vergès et sœur Paul-Hélène Saint-Raymond des petites Sœurs de l'Assomption, assassinés le 8 mai 1994 à Alger ; sœur Esther

Paniagua Alonso, et sœur Caridad Álvarez Martín, religieuses espagnoles des Sœurs Augustines Missionnaires, assassinées le 23 octobre 1994 à Babael Oued ; quatre pères blancs – trois Français et un Belge –, assassinés à Tizi Ouzou, le 27 décembre 1994, Jean Chevillard, Charles Deckers, Alain Dieulangard et Christian Chessel ; deux sœurs missionnaires de Notre-Dame des Apôtres : Angèle-Marie Littlejohn et Bibiane Leclercq, assassinées le 3 septembre 1995 ; sœur Odette Prévost, des petites Sœurs du Sacré-Cœur, tuée à Alger le 10 novembre 1995.

Deux éléments déterminent le martyre. Le premier, matériel, est la mort violente. Mais « ce qui fait le martyr, ce n'est pas la peine, mais la cause de la peine ». D'où le second élément, formel, qui concerne de la part des persécuteurs, la haine du comportement inspiré par la foi chrétienne (*odium fidei*) et, de la part des martyrs, « l'acceptation volontaire », « ni recherchée ni subie », de « la mort au nom de la foi ». Il s'agit en effet d'un acte de liberté et d'amour. S'il existe des « zones d'ombre quant aux circonstances », la plupart des assassinats s'étant déroulés clandestinement ou sans témoins, les preuves ont été jugées suffisantes car, pour l'Église, « l'important n'est pas de savoir « comment », mais « pour qui » la mort a eu lieu. Quant aux dispositions des victimes, trois éléments significatifs émergent de leurs écrits et des déclarations des témoins : la « pleine conscience » qu'ils avaient du danger qu'ils couraient et les « règles de prudence » qu'ils ont adoptées, le « discernement mené en communauté et avec l'évêque d'Alger » et la « montée spirituelle, personnelle et en communauté, manifestée par leurs écrits ». Enfin, pour les causes de martyrs, la béatification ne requiert pas de miracle.

INTENTIONS DE MESSES

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE — 3^e DIMANCHE DE L'AVEINT

Berbezit Samedi 15 décembre 16 h 30

Pour Louise Pourrat, Jean Chalendar, Marcel & André Pourrat & leur fam.

Malvières 9 h 30

Pour Jean & Thérèse Duchamp & déf. fam. ; pour fam. Brun-Bouteyre-Perrin ; pour Paule Roux & déf. fam. Faure-Roux

La Chaise-Dieu 11 h (*Pénitents*)

Pour Alberte Saint-Jours, Mme Barbier et Mme Paolini

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE — 4^e DIMANCHE DE L'AVEINT

Connangles Samedi 22 décembre 16 h 30

Pour Ferdinand Rabaste

Bonneval 9 h 30

Pour Claudia & André Martin & leur fille Marie-Thérèse

La Chaise-Dieu 11 h (*Pénitents*)

Pour Blanche & Alexandre Lignon